



FLASH-INFOS ELECTIONS DU 04/12/2014

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE
RECULE DE FACON IMPORTANTE A L'ISSUE
DE CE SECOND SCRUTIN D'UNE FUSION SUBIE**

**34,25% AU COMITE TECHNIQUE LOCAL ET 3 SIEGES SUR 9
34,99% AUX CAP LOCALES ET 7 SIEGES SUR 15**

**FACE A LA POLITIQUE DE REGRESSION
DE NOTRE SERVICE PUBLIC
NOUS DEVONS NOUS RASSEMBLER**

Le 4 décembre, les personnels se sont exprimés très massivement (88,05% de participation) dans un contexte plus difficile pour la CGT. Contexte national marqué par la politique d'austérité gouvernementale et une offensive contre la CGT nourrie par l'affaire « Lepaon », affaire dont la section a déjà donné mandat à ses instances pour que toute la vérité éclate, que les enseignements en soient tirés et les décisions, pouvant aller jusqu' à la démission de Thierry Lepaon, prises.

Contexte local marqué par des restructurations et fusions de services « absorbées » et subies par les personnels et une redistribution des forces syndicales.

C'est dire qu'à l'issue de ce scrutin, le paysage syndical savoyard s'est rééquilibré. Avec 34,5% des voix la CGT va toujours peser dans les instances départementales (CTL et CAPL) et engager sans tarder l'action avec les personnels pour contrer toutes les mesures d'affaiblissement du service public avec son lot de fermetures de trésoreries, de restructurations internes, de diminution d'offres aux usagers comme celle décidée de fermer au public le SIP de Chambéry le mercredi toute la journée (bassin de 130 000 habitants), décision totalement aberrante.

Malgré ce résultat, les personnels peuvent compter sur l'engagement et la détermination de la CGT pour défendre le service public fiscal et financier et combattre toutes les mesures régressives dans tous les domaines.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, par leur vote, ont décidé de faire confiance au syndicat de luttes, force de propositions et d'actions.

Les résultats

CT Ministériel

	Inscrits	Votants	Abstentions	Nuls	Exprimés	CGT	Solidaires	FO	CFDT	CFTC/UNSA	FGAF	CGC	FSU
2014	820	721	99	38	683	210	217	99	40	66	19	12	20
	%	87.93	12.07	5.27	94.73	30.75	31.77	14.49	5.86	9.66	2.78	1.76	2.93
2011	878	781	97	32	749	354	149	80	51	60	13	8	34
	%	88.95	11.05	4.10	95.90	47.26	19.89	10.68	6.81	8.01	1.74	1.07	4.54
Evol	-58	-60	+2	+6	-66	-144	+68	+19	-11	+6	+6	+4	-14
		-1.02	+1.02	+1.17	-1.17	-16.51	+11.88	+3.81	-0.95	+1.65	+1.04	+0.69	-1.61

Le Comité Technique Local (CTL)

Le Comité Technique Local (CTL), qui n'est plus un organisme paritaire, est consulté, dans les conditions et les limites précisées par les articles 35 et 36 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 sur les questions relatives :

- à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels ;
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- à l'insertion professionnelle ;
- à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;
- à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, lorsqu'aucun CHS-CT de proximité n'est placé auprès d'eux.

Le CTL bénéficie du concours du CHS-CT de proximité dans les matières relevant de sa compétence et peut le saisir de toute question. Il examine en outre les questions dont il est saisi par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail créé auprès de lui.

CT Local : 9 sièges

	Inscrits	Votants	Abstentions	Nuls	Exprimés	CGT	Solidaires	FO	CFTC/UNSA
2014	820	722	98	33	689	236	246	108	99
	%	88.05		4.57	95.43	34.25	35.70	15.67	14.37
	Nombre d'élu(e)s					3	4	1	1
2011	878	777	101	30	747	385	200	81	81
	%	88.50	11.50	3.86	96.14	51,54	26.77	10.84	10.84
	Nombre d'élu(e)s					5	2	1	1
Evolution	-58	-55	-3	+3	-58	-149	+46	+27	+18
						-2	+2	0	0

Elu(e)s CGT : 3 sièges sur 9

3 Titulaires et 3 Suppléants : **Muriel MONVILLE (SIP Chambéry), Claudine WILKOWSKY (DDFIP Secteur Public Local), Jean Claude PETOT (SIP Chambéry), Yves SCALZOLARO (CDIF Moûtiers), Yvette Baudry (PRS), François CHABERT (SIP Chambéry),**

CAP Nationales

	Inscrits	Votants	Abst	Nuls	Exp	CGT	Solidaires	FO	CFDT	CFTC/ UNSA	FGAF SNA FIP	CGC UNSA CFTC	SC S FIP	FSU	SNCD
AFIPA/IP	19	16	3	0	16	2	0	0	1		0		11		2
IDIV	43	40	3	1	39	9	4	12	8		1	4		1	
INSPECT	140	125	15	6	119	27	45	15	7		2	22		1	
GEOMETRES	12	11	1	0	11	8	2	1	0		0				
CONTROLEURS	326	294	32	12	282	91	98	39	14	31	5			4	
AGENTS	251	217	34	16	201	71	65	32	15	13	2			3	
2014	791	703	88	35	668	208	214	99	45	44	10	26	11	9	2
						31.14	32.04	14.82	6.74	6.59	1.50	3.89	1.65	1.35	0.30
2011	862	763	99	23	740	331	191	73	39	60	12	18	10	16	
%						44.73	25.81	9.86	5.27	8.11	1.62	2.43	1.35	2.16	
Evolution	-71	-60	-11	+12	-72	-123	+23	+26	+6	-16	-2	+8	+1	-7	+2

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) sont compétentes pour les questions individuelles (article 25 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié) relatives à la carrière des agents depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonction. Elles sont ainsi consultées pour l'avancement de grade, les contestations par l'agent de sa notation, l'affectation, la liste d'aptitude..

Les CAPL comprennent en nombre égal des représentants du personnel et de l'administration. Les représentants des personnels sont élus pour 4 ans, au scrutin proportionnel par l'ensemble des fonctionnaires titulaires.

Trois CAPL ont été mises en place :

- CAPL n° 1 (CAPL1) pour le grade d'inspecteur des Finances Publiques ;
- CAPL n° 2 (CAPL2) pour le corps de contrôleur des Finances Publiques ;
- CAPL n° 3 (CAPL3) pour le corps d'agent administratif des Finances Publiques.

CAP Locales

	Inscrits	Votants	Abstention s	Nuls	Exprimés	CGT	Solidaires	FO	CFTC/UNSA
INSPECTEURS	140	125	15	5	120	32	48	17	23
%	(137 en 2011)	89.29		4	96	26.67	40	14.17	19.17
Nombre d'élu(e)s						1	2	0	0
CONTROLEURS	326	292	34	13	279	99	96	52	32
%	(334)	89.57		4.45	95.55	35.48	34.41	18.64	11.47
Nombre d'élu(e)s						3	2	1	0
AGENTS	251	218	33	14	204	80	73	34	17
%	(307)	86.85		6.42	93.58	39.22	35.78	16.67	8.33
Nombre d'élu(e)s						3	2	1	0
2014	717	635	82	32	603	211	217	103	72
Nombre de sièges						34.99	35.99	17.08	11.94
						7	6	2	0
2011	778	690	88	44	646	383	223	Pas de liste	40
%		88.69	11.31	6.38	93.62	59.29	34.52		6.19
Nombre de sièges						10	5		0
Evolution	-61	-55	-6	-12	-43	-172	-6	+103	+32
						-24.30	+1.47	+17.08	+5.75
						-3	+1	+2	0

Elu(e)s CGT

Inspecteurs : 1 siège sur 3

Jean Claude PETOT (SIP Chambéry), Joël BEGHIN (ICE Chambéry)

Contrôleurs : 3 sièges sur 6 (1 en CP, 1 en C1, 1 en C2)

CP => Odile PIRRAUD (PRS), Olivier AGREIL (DDFIP Pôle GP) / C1 => Nathalie HOMMEY (DDFIP BCR), Caroline ALIKOFF (SIE Aix les Bains), => Céline CHHO (DDFIP FDL), Patricia OUINE (SIE Moutiers)

Agents Administratifs : 3 sièges sur 6 (1 en AAP1, 1 en AAP2, 1 en AA1)

AAP1 => Yves SCALZOLARO (CDIF Moûtiers), Jean Marie FIRMIN (CDIF Barberaz), Yvette BAUDRY (PRS), Didier GINET (TPH), Jean Philippe CLASSE (Trésorerie Moutiers), Stéphane GINET (FI Chambéry)